

Danemark

Population née à l'étranger – 2020	
Taille : 0.6 million, 50 % femmes	<i>Premiers pays de naissance :</i>
11 % de la population	Pologne (7 %), Syrie (6 %),
Évolution depuis 2010 : +48 %	Turquie (5 %)

En 2019, le Danemark a accueilli 53 000 nouveaux immigrés pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris dans le cadre d'un changement de statut et de la libre circulation), soit -4.4 % par rapport à 2018. Ce chiffre comprend 54.6 % d'immigrés admis au titre de la libre circulation, 16.6 % de travailleurs immigrés, 15.3 % de membres de famille (y compris les accompagnants) et 3.3 % de migrants humanitaires. Environ 8 500 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur et 7 500 à des travailleurs immigrés temporaires ou saisonniers (à l'exclusion des migrations intra-UE). En outre, 46 000 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2019, soit une hausse de 130 % par rapport à 2018. Ces travailleurs détachés sont généralement titulaires de contrats de courte durée.

La Roumanie, la Pologne et l'Allemagne comptent parmi les trois premières nationalités des nouveaux arrivants en 2019. Parmi les 15 premiers pays d'origine, l'Italie a enregistré la plus forte hausse (+200) et la Lituanie la plus forte baisse (-400) en termes de flux d'entrées au Danemark par rapport à l'année précédente.

En 2020, le nombre de personnes ayant déposé une première demande d'asile au Danemark a diminué de 45.7 %, pour s'établir à 1 400 environ. La majorité des demandeurs viennent de Syrie (300), d'Érythrée (200) et de Maroc (100). La plus forte hausse depuis 2019 concerne les ressortissants turcs (+10) et le recul le plus marqué, les ressortissants de l'Érythrée (-300). Sur les 1 200 décisions prises en 2020, 35.1 % étaient positives. L'émigration des ressortissants danois vers les pays de l'OCDE a augmenté de 1 % pour s'établir à 8 300 personnes en 2019. Environ 22 % d'entre elles ont émigré en Suède, 13 % en Norvège et 11 % en Espagne.

Deux nouveaux dispositifs de migration de travail ont été introduits au Danemark au milieu de 2020. Le « Dispositif pour l'attachement au marché du travail » permet aux ressortissants étrangers qui travaillent au Danemark depuis au moins deux ans, mais qui ont perdu un permis de séjour pour des motifs familiaux ou humanitaires, de demander un nouveau permis de séjour valide un maximum de deux ans. La « Liste positive pour le travail qualifié » est une liste de professions qualifiées en pénurie au Danemark. Les ressortissants étrangers ayant reçu une offre d'emploi dans une profession de la liste peuvent demander un permis de séjour au titre de ce dispositif à condition que l'employeur ait rempli certaines obligations concernant la formation d'apprentis. Outre ces deux nouveaux dispositifs, la Carte d'établissement, qui accorde un changement de statut migratoire à des fins professionnelles aux étudiants étrangers ayant obtenu certains diplômes

d'enseignement supérieur, a été élargie aux titulaires du baccalauréat et du baccalauréat professionnel.

En août 2020, une nouvelle législation sur l'hébergement des réfugiés a été adoptée. Elle permet aux communes de demander et d'accueillir volontairement un nombre de réfugiés supérieur au nombre qui leur a été attribué, si le nombre total de réfugiés attribué doit dépasser certains seuils. Une agence danoise de rapatriement a été créée et est opérationnelle depuis août 2020. Elle est chargée du rapatriement des personnes illégalement présentes sur le territoire danois et s'occupe également de conseiller les personnes concernées et de coordonner les rapatriements volontaires et forcés.

En juin 2020, le Danemark a modifié la loi sur les cours de danois pour tous les immigrés adultes et autres catégories de population. Ils sont désormais gratuits pour les travailleurs et étudiants étrangers et leur prix pour le même groupe d'immigrés est régi par la loi. L'État finance actuellement plusieurs initiatives d'intégration, en particulier celles axées sur l'intégration des femmes issues de la migration dans la société et le marché du travail danois.

En réponse aux problèmes des zones résidentielles vulnérables, dont une forte proportion de la population est sans emploi ou sans éducation, a un casier judiciaire, un faible revenu et est issue d'un milieu non occidental, le Danemark a lancé un large éventail d'initiatives en 2018 dans le but de transformer ces zones en quartiers ordinaires à l'horizon 2030. Pour 2019-26, 10 milliards DKK sont affectés au Fonds national pour la construction et destinés à la transformation de ces zones résidentielles par la rénovation, la démolition, la construction de nouvelles infrastructures, des initiatives de logement social et de relogement des résidents. Depuis 2019, les écoles dont plus de 30 % des élèves vivent dans ces quartiers vulnérables doivent aussi se soumettre à un test de langue spécial en maternelle (grande section).

Pendant le confinement et la fermeture de la frontière au plus fort de la pandémie de COVID-19, les ressortissants de pays tiers dans l'incapacité de renouveler leurs permis ont été temporairement tolérés au Danemark. Les dates limites de départ ont été, en règle générale, prolongées de deux mois à compter de la date de décision. L'État a également suspendu à titre temporaire plusieurs initiatives d'intégration demandant la présence physique des participants, dont l'accompagnement de l'emploi et les cours de langue. Ces suspensions et exceptions ont été progressivement levées.

Pour de plus amples informations :

www.uim.dk (en danois)

www.nyidanmark.dk

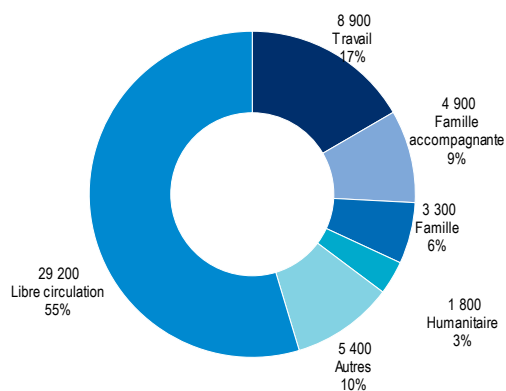
www.integrationsbarometer.dk (en danois).

www.dst.dk

www.workindenmark.dk

Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Danemark

Entrées d'immigrés de long terme 2019 (Source : OCDE)



Migrations temporaires (Source : OCDE)

Migrations temporaires de travail (pays tiers)

	2019	2019/18
Vacanciers actifs	3 690	+ 105%
Travailleurs saisonniers
Transferts intra-entreprises
Autres migrants temporaires de travail	1 430	- 17%

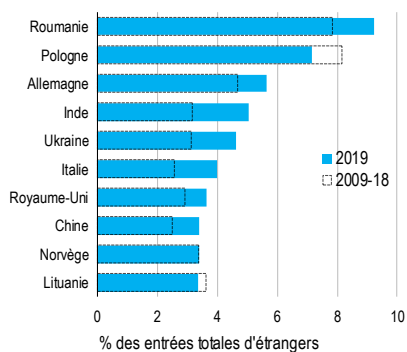
Éducation (pays tiers)

	2019	2019/18
Étudiants en mobilité internationale	8 460	- 5%
Stagiaires	2 360	+ 5%

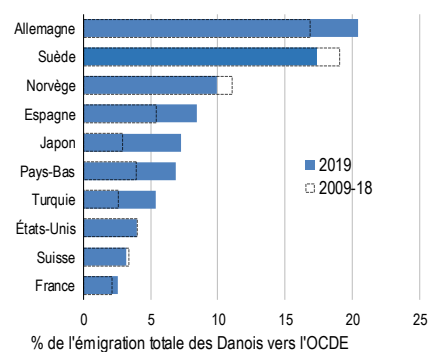
Humanitaires

	2020	2020/19
Demandeurs d'asile	1 440	- 46%

10 principales nationalités des entrées (définition nationale)



Émigration de Danois vers les pays de l'OCDE (définition nationale)



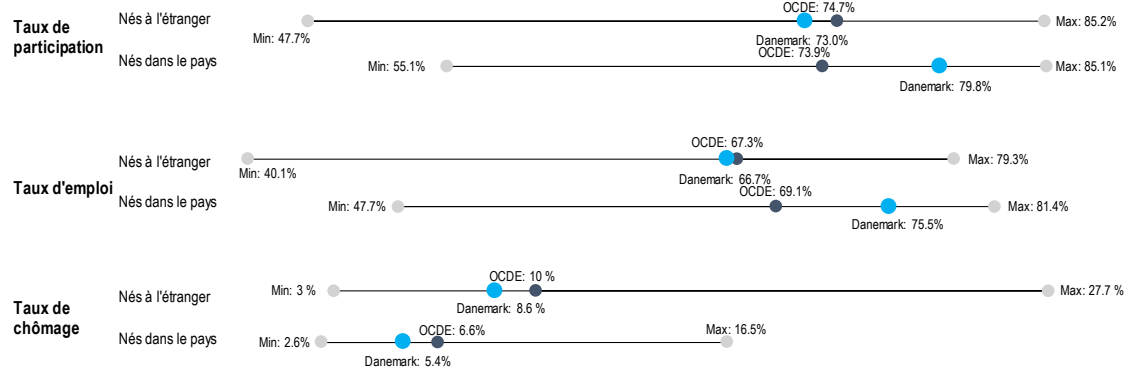
Composantes de la croissance de la population

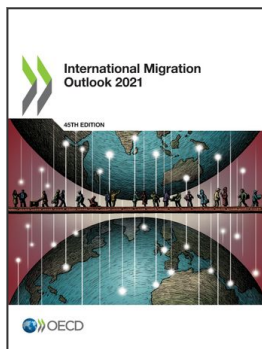
	2020 Pour 1 000 habitants	2020/19 Variation
Total	3.0	+0.1
Accroissement naturel	1.1	-0.1
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	1.9	+0.3

Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2020)	1 495	+11.9	+0.4
Sorties (2020)	3 327	+0.4	+0.9

Situation sur le marché du travail 2020





Extrait de :
International Migration Outlook 2021

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/29f23e9d-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Danemark », dans *International Migration Outlook 2021*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/e33bca92-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.